

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 1<sup>er</sup> avril 2009**

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2009 à 14 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, Monsieur Philippe BONNIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président, assurant la présidence de la séance en raison de l'absence de M. Yvon MAHE, empêché.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

**ABSENTS EXCUSES :**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique, Pouvoir à M. BONNIN
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, Pouvoir à M. BROHAN
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 1<sup>er</sup> Avril 2009

## II- QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES

### 1.. – assistance à la création du Syndicat Intercommunal de bassin versant du Canut Sud

La mise en œuvre de mesures efficaces de gestion de l'eau à l'échelle de bassin versant repose sur l'existence de structures compétentes et opérationnelles pouvant intervenir sur ce territoire. Le bassin de la Vilaine se couvre progressivement de syndicats de bassin versant, les mieux à même de remplir ces missions. Une initiative locale portée par le CPIE Val de Vilaine vise à créer ce type de structure pour le bassin versant du Canut Sud.

Le territoire concerne une quinzaine de communes en amont de Redon, de Saint-Malo de Phily à Sainte-Marie. Il couvre les bassins du Canut sud et de quelques petits affluents de la Vilaine.

Le CPIE Val de Vilaine s'est impliqué dans ce projet à partir d'actions de sensibilisation à la préservation des zones humides, mais aussi lors des consultations liées à la révision du SDAGE. Des échanges avec les acteurs locaux ont mis en avant l'intérêt de créer un syndicat de bassin versant sur ces secteur afin d'engager des projets de restauration des milieux aquatiques et de sensibilisation de la population.

Le CPIE Val de Vilaine sollicite une participation financière de l'IAV sur ce projet. Celui-ci consistera pour l'année 2009 à favoriser la création du syndicat de bassin versant en concertation avec les communes et communautés de communes concernées, en définissant les orientations et les statuts. Les acteurs locaux et la population seront aussi sensibilisés.

Le montant de cette mission du CPIE est estimé à 20 000 €. 50% d'aide est demandée à l'Agence de l'eau. Il est demandé à l'IAV une participation de 30%, soit 6 000 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **adopte cette proposition et décide d'inscrire cette subvention au budget principal de l'exercice 2009,**
- **charge le Président de signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE.